

COMMUNIQUÉ

RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA

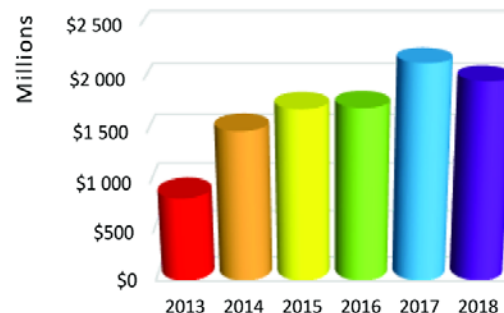
Santé financière du Régime

Le Régime de retraite de Radio-Canada conserve des assises financières solides, les principaux indicateurs de la santé générale du Régime ayant terminé l'exercice sur une note positive. C'est la première fois depuis 2007 que le Régime parvient à dégager des coefficients de capitalisation supérieurs à 100 % selon les deux principes.

Le Régime de retraite de Radio-Canada affichait un excédent de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation de 1,98 milliard de dollars au 31 décembre 2018, en baisse de 171 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la continuité se chiffrait à 139,4 % au 31 décembre 2018, correspondant à un recul de 4,0 durant l'exercice.

La situation de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité (dans l'hypothèse d'une liquidation) s'est améliorée de 90 millions de dollars depuis le début de l'exercice, avec l'enregistrement d'un excédent de 79,4 millions au 31 décembre 2018. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité était de 101,1 % au 31 décembre 2018, marquant une hausse de 1,2 % durant l'exercice.

**Excédent de capitalisation -
Principe de la continuité**



Faites connaissance avec les membres du Conseil

M. Calum McLeod
Membre du Conseil
depuis avril 2018



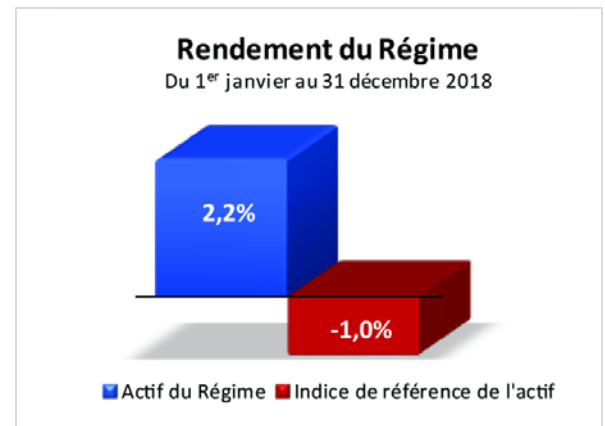
M. McLeod travaille à CBC/Radio-Canada depuis 2002 et occupe actuellement le poste de superviseur, Diffusion numérique à Toronto. Il acquitte les fonctions de secrétaire-trésorier national de la Guilde canadienne des médias (GCM) de 2014 à 2017 et siège présentement au Comité consultatif sur les avantages sociaux (CCAS). Fin observateur des marchés financiers, il s'intéresse vivement à la macroéconomie et depuis plus récemment, à l'analyse technique. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts (avec distinction) de l'Université de Melbourne.

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	7 013 millions de dollars	7 111 millions de dollars
Excédent de capitalisation, selon le principe de la continuité de l'exploitation	1 981 millions de dollars	2 152 millions de dollars
Excédent (déficit) de capitalisation, selon le principe de la solvabilité	19 millions de dollars	(11 millions de dollars)
Nombre de rentes versées	9 938	9 831
Nombre de participants au régime	7 321	7 243

Rendement financier

Le Régime de retraite a dégagé un rendement de 2,2 % en 2018, qui est supérieur à celui de l'indice de référence de l'actif (-1,0 %). Ce rendement est inférieur au rendement moyen à long terme, en raison de la contre-performance des actions en 2018. Le rendement annualisé du Régime sur quatre ans est resté solide, à 7,1 %, et surpasse celui de l'indice de référence de l'actif (4,9 %).

La juste valeur de l'actif total du Régime a légèrement diminué en 2018, passant de 7,11 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent à 7,01 milliards. Étant parvenu à maturité, le Régime a versé des prestations de 301 millions de dollars aux retraités et perçu des cotisations de 105,8 millions de dollars de CBC/Radio-Canada et des employés en 2018.



Stratégie de placement

La stratégie de placement en fonction du passif a continué de produire de bons résultats. La stratégie vise à dégager des revenus d'investissement qui correspondent à la croissance des obligations au titre des prestations de retraite du Régime à long terme. Cette approche a pour effet de stabiliser la position de capitalisation et d'assurer la sécurité des prestations. Même si le rendement peut varier dans une année donnée, le Régime maintient son engagement pour bénéficier des avantages à long terme de sa stratégie de placement en fonction du passif.

Services aux participants

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 96 % pour le quatrième trimestre de 2018. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions. Le Régime s'efforce d'assurer des services d'administration des prestations de grande qualité, selon le meilleur rapport coût-efficacité.



96 %

RESULTATS DU SONDAGE
SUR L'EXPERIENCE DES
PARTICIPANTS

Gouvernance

Lors de la réunion de mars 2019, M. Rob Jeffery a été réélu comme président du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada. Le Conseil a également accepté et approuvé le rapport actuariel et le rapport d'audit du Régime pour 2018, en plus d'approuver les états financiers 2018 du Régime.

Le Rapport annuel 2018 pourra être consulté bientôt sur le site web du Régime à l'adresse suivante : <http://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/publications/annual-reports/>

Un résumé du Plan stratégique de la période 2015-2020 et de son état d'avancement figure à la page suivante.

Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms (c.-à-d. sous l'onglet « Aide » du site web du Régime).

Nous assurons la
sécurité des prestations
DEPUIS CINQUANTE ANS... ET POUR LONGTEMPS ENCORE

STRATÉGIE

Une stratégie synonyme de
prestations de retraite sécuritaires

RÉSULTATS

Le savoir-faire requis pour
dégager des résultats prévisibles

INNOVATION

La capacité d'innover pour
s'adapter à un contexte évolutif

GOVERNANCE

Un engagement envers des
pratiques de bonne gouvernance

SERVICES

La volonté d'assurer la prestation
rentable de services de qualité



Atteint



En cours



Inachevé

BUTS STRATÉGIQUES

INDICATEURS
DE RENDEMENT
CLÉS (IRC)
au 31 décembre 2018

MODE

ACTIVITÉS DE 2018
au 31 décembre 2018

MODE

RÉSULTATS
ESCOMPÉS
D'ICI 2020

1

Dégager des
rendements nets
ajustés au risque
suffisants pour assurer
la viabilité financière
et les besoins de
liquidité du Régime.

- Le rendement de la Caisse sur 4 ans est supérieur à 0,50 % au rendement de référence.
- Le rendement de la Caisse sur 4 ans est égal ou supérieur au rendement actuariel exigé.
- La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance aux risques.



- Investir de manière à dégager un rendement qui est supérieur à celui du portefeuille de référence par 0,50 %, après les frais.
- Assurer la transition vers la nouvelle politique de répartition de l'actif.
- Examiner les indices de référence de la catégorie des actifs stratégiques.
- Examiner et étayer le programme de gestion monétaire interne.
- Examiner les lignes directrices relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en fonction de l'évolution du marché.



- Le Régime est entièrement capitalisé.



2

Assurer la
prestation rentable
et en temps
opportun de services
d'administration des
prestations conformément
au texte du Régime.

- Verser les prestations à temps.
- Obtenir des résultats de 80 % ou plus au sondage sur l'expérience des participants
- Assurer la prestation de services d'administration des prestations en respectant les cibles.



- Gérer et de surveiller les services d'administration des prestations assurés par Morneau en fonction des ententes sur les niveaux de service.
- Lancer un processus de DP pour les services actuariels et d'administration des prestations.
- Examiner la mise en commun des ressources avec le promoteur.
- Envisager l'élaboration d'un guide des politiques et des procédures pour le CAP.



- Les niveaux de service sont conformes à des attentes réalisables.
- L'utilisation accrue du site web par les participants engendre une réduction des coûts et des services de centre d'appels nécessaires.



3

Communiquer
efficacement avec
les participants
et les parties
intéressées.

- Évaluer chaque année la relation avec le promoteur.
- Présenter aux parties intéressées des communications complètes, claires et dans les délais impartis.



- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de marque et de communication.
- Faire des présentations annuelles devant les parties intéressées.



- L'exercice de promotion de l'image de marque est achevé.
- Des mécanismes plus officiels d'échanges collaboratifs avec le promoteur sont en place.



4

Maintenir en place
des structures
efficaces de
gouvernance et
d'organisation qui
répondent aux obligations
fiduciaires et aux
exigences opérationnelles.

- Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation.
- Obtenir une opinion sans réserve des vérificateurs, ne prévoyant pas de retraitement important.
- Les réunions et les formations des fiduciaires sont jugées bonnes ou obtiennent une cote supérieure.
- Coûts égaux ou inférieurs à la valeur de référence.
- Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires.



- Entreprendre l'examen de la structure de l'équipe responsable des placements stratégiques.
- Mener l'évaluation actuarielle de 2017 et l'évaluation actuarielle préalable de 2018.
- Évaluer les processus en place pour gérer les fournisseurs de services externes.
- Procéder à la mise à jour bisannuelle du Registre des risques.
- Mener un examen annuel du plan de relève.
- Terminer la documentation des contrôles et des procédures en matière de comptabilité.
- Se préparer aux changements qui seront apportés à la composante PenFlex.



- L'organisation dispose de suffisamment de ressources et compte sur des fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir.



5

Être une
organisation
d'apprentissage
continu.

- Offrir souvent des occasions de formation continue.



- Examiner le processus d'intégration et d'orientation des fiduciaires.
- Fournir une orientation aux nouveaux fiduciaires.
- Offrir aux fiduciaires des occasions de formation continue.
- Examiner l'accès aux études sur les placements et les fournisseurs en la matière.



- Une organisation capable d'adaptation qui est prête à évaluer d'autres pratiques et philosophies innovantes, y compris l'examen continu de la stratégie de placement en fonction du passif.

